

# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/06/2025

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 10

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation

30/05/2025

Date d'affichage

30/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six juin, l'Assemblée Délibérante, à 18h30, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DEMOURON Eric.

### Etaient présents :

M. COQUILLON Yves, Mme DELOGE Sylvie, M. DEMOURON Eric, M. GUILLIER Amaury, M. LAUREAU Alain, M. MARTIN François, Mme MILLOT Agnès, Mme PERRIER Catherine

### Procuration(s) :

M. PICARD Hervé donne pouvoir à Mme PERRIER Catherine

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

M. PICARD Hervé

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme DELOGE Sylvie

**Numéro interne de l'acte : DELIB2025\_20BIS**

**Objet : Convention de mécénat avec le groupe Lafarge Holcim et sa société Granulats Bourgogne Auvergne**

Suite à la demande de la commune à la carrière (Société Granulats Bourgogne Auvergne du groupe Lafarge Holcim), le groupe a octroyé à la commune pour les travaux de l'école une enveloppe de 1500 €, dans le cadre d'une convention de mécénat.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à signer la convention de mécénat et tout autre document afférent à ladite délibération.

**VOTE : Adoptée à l'unanimité**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CLAMEREY

Le Maire, Eric DEMOURON

Le Secrétaire de séance,  
Sylvie DELOGE



Envoyé en préfecture le 27/06/2025

Reçu en préfecture le 27/06/2025

Publié le 27/06/2025



ID : 021-212101778-20250606-DELIB2025\_20BIS-DE